

Lapeyrouse



*informations
municipales*



**LAPEYROUSE
PLAGE...**



**LAPEYROUSE
COMMUNICATION...**



**LAPEYROUSE
PÊCHE MIRACULEUSE...**

LAPEYROUSE

1992

Canton de MONTAIGUT

Arrondissement de RIOM

Département du PUY-DE-DOME

63

REVUE D'INFORMATION

MUNICIPALE

Diffusée gratuitement

Reproduction et Vente

Interdites

Rédaction - Documentation

Diffusion

Mairie de LAPEYROUSE

- Mot du Maire
- Budget
- Réalisations
- Projets
- Etat Civil

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers Amis,

L'année qui vient de s'écouler ne restera pas gravée au coeur des hommes pour être une bonne année.

Sans parler des intempéries, sécheresse du printemps et inondations d'automne, les temps furent et demeurent difficiles pour le plus grand nombre.

Au plan communal, nous avons vu disparaître une partie des emplois de notre usine de fabrication d'aliment du bétail et partir des employés qui travaillaient au pays depuis plus de vingt ans.

Dure loi de l'économie!

Faut-il tout sacrifier à une prétendue modernité faite de concentration des activités en oubliant les hommes et les investissements financés sur fonds publics?

Certains envisagent pour cause de retraite de cesser leur activité d'entrepreneurs ou d'artisans commerçants.

Votre Maire et votre Conseil Municipal lancent un appel aux repreneurs, la Municipalité sera à leur côté et leur apportera l'aide nécessaire.

Les travaux de modernisation de notre Commune se sont poursuivis avec détermination et ampleur: routes, aménagement d'espaces, capacité d'accueil, informatisation des services, achat de matériel ...

Au plan local, la réduction d'activité de nombre d'entreprises s'est poursuivie sans parler de la cartonnerie partie en fumée.

Nos petites communes rurales ne peuvent faire face seules au défi du moment, une volonté d'agir ensemble pour créer les conditions du développement est d'une nécessité brûlante, encore faudrait-il avoir la capacité de rassembler, d'imaginer et de partager avec les gens du pays leurs souffrances et leurs espoirs quotidiens.

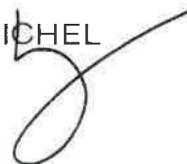
Enfin, n'oublions surtout pas que la société faite de vainqueurs fabrique encore en plus grand nombre des vaincus, qui très vite ont le sentiment de devenir des exclus.

La solidarité ne doit pas être un vain mot.

Que la chaleur de ces fêtes vous apporte à toutes et à tous joie et bonheur.

Votre Maire vous souhaite une bonne et heureuse année.

Jean MICHEL



CHRONIQUE DES TEMPS PASSÉS

A l'heure où nous vivons la dernière décennie du siècle, il n'est pas sans intérêt d'évoquer l'ambiance, la vie qui se déroulait et les événements qui ont agité ou marqué le passé de notre commune ou paroisse.

Il y a 300 ans, Jean d'Alègre, marquis de Beauvoir, seigneur de Lapeyrouse mourait à Paris le 31 janvier 1692 à l'âge de 32 ans. Marié le 14 juillet 1680 à la fille de Louvois et de Marie Colbert, il était fils de Marie de Ligondès et petit-fils de Marie d'Estaing et menait une vie ruineuse à la Cour.

Il y a deux siècles : Charles de BIOTERE (époux de Marie-Anne de Durfort) propriétaire de Beauvoir depuis 1782, classé "riche égoïste" le 5 octobre 1793 fut décrété d'arrestation le 19 octobre 1793.

Mais entre temps... Jacques BRUNET de PAILLIERS s'était rendu acquéreur le 29 avril 1793 des biens appartenant à Beauvoir notamment de différents domaines, étangs et bois situés paroisse de Lapeyrouse.

1792 marque une transformation administrative très importante : la France divisée en 83 départements : le Puy-De-Dôme comprend 8 districts dont Montaigut. Le district de Montaigut comprenait 5 cantons : Montaigut, Menat, Montel-de-Gelat, Pionsat et Saint-Gervais.

L'administration du district était confiée à 12 membres élus auprès d'un Directoire de 4 membres ; dans chaque commune, il y avait un agent municipal et un adjoint. La réunion des agents municipaux de chaque commune forma une municipalité de canton. Rappelons que seuls les électeurs (hommes) les plus aisés (plus de 3 jours de travail d'impôt) votaient. Les élections avaient lieu à l'Eglise (il n'y avait pas d'autre lieu pour se réunir) sans isoloirs, les illettrés faisaient voter les plus instruits à leur place.

Mais le véritable contrôle de l'exécutif était aux mains des Sociétés révolutionnaires telle la Société des Jacobins de Montaigut qui tenait séances dans la ci-devant Chapelle (la Salle des Fêtes actuelle).

C'est ainsi qu'Antoine THEVENIN né à Echassières en 1757 d'une famille bourgeoise devint Maire de Montaigut le 11 octobre 1790 puis procureur syndic du Département, puis membre de la Législative le 9 septembre 1791. En 1792, il revint animer la Société Populaire, la Révolution au pays et la persécution antireligieuse. Il siêgera au Conseil des Cinq-Cents puis des Anciens, reçut la Légion d'Honneur de Napoléon, devint conseiller impérial à la Cour de Riom en 1812 puis président de la Cour Royale en 1818. Il s'éteignit en 1840 (à 83 ans) ayant servi tour à tour la Révolution, l'Empire et la Royauté avec beaucoup de zèle.

Ce qui changea peut-être le plus la vie journalière de nos ancêtres fut la pratique du nouveau calendrier. Le Soleil républicain s'était levé l'an I de la République le 22 septembre 1792 avec 12 mois de 30 jours (Vendémiaire, Brumaire, Frimaire, Nivôse, Pluviôse, Ventôse, Germinal, Floréal, Prairial, Messidor, Thermidor, Fructidor). Chaque mois était divisé en trois décades de 10 jours chacun, chaque jour divisé en 10 heures de 100 minutes. Ce calendrier institué seulement le 24 novembre 1793 (donc avec effet rétroactif) ne dura que jusqu'en 1804.

La Constituante avait voté la "Constitution civile du Clergé" et chaque prêtre devait prêter serment de fidélité aux lois de la Révolution devant la Municipalité ; les prêtres devant être élus. Beaucoup de prêtres qui avaient accepté au début se rétractèrent à la suite de la mort du Roi et de la guerre de Vendée.

C'est ainsi que le curé GOMOT qui avait "juré" se rétracta en 1793 ayant dit publiquement "comprendre" les causes du soulèvement de Vendée. Il officia dans des granges de village notamment à Peuchot et à la Maison Neuve. Ces évènements se déroulaient il y a 200 ans.

LES PRETRES DU 18ème SIECLE

Après le curé LESPEIX qui avait officié jusqu'en 1734 puis BELIN remplacé une fois par le curé de Buxières TAILHARDAT vint Duçeau qui, après avoir été vicaire fut curé à partir de 1768. Première communion 1775 : 26 garçons, 36 filles. BOISSELET devint curé du Pérouze en 1778 et en 1786 ce fut le tour de GOMOT qui tint les cahiers paroissiaux jusqu'à la fin 1792, année où il fut relevé 51 décès. A partir du 1er janvier 1793, les registres d'état-civil furent tenus par les municipalités.

Il y a 200 ans (fin 1792) Pérouze, forte de ses 1300 habitants, 2ème du canton après Montaigut : 1657 hab. mais bien avant St-Eloy : 712 hab. (seulement 5ème), 9ème commune du district sur 58, vivait la Révolution au ralenti : si on était en guerre depuis avril 1792, si on avait écouté la proclamation solennelle de la Patrie en Danger de Juillet 1792, les autres évènements étaient comme tamisés, filtrés en recul, relativisés par l'éloignement et dépassionnés. C'est ainsi que furent connus le 10 octobre, les massacres de Septembre, Valmy et la proclamation de la 1ère République. La Constituante avait organisé l'enrôlement volontaire des gardes nationaux et leur envoi aux frontières ; la Législative organisa un recrutement mixte ; devaient partir les jeunes de 18 à 25 ans non mariés ou veufs sans enfant. La situation allait s'aggraver au début de 1793 avec la centralisation forcenée voulue par la Convention levée en masse de 300 000 hommes, notre district devait fournir 625 hommes. Après la révolte de Lyon, il fut ordonné à tous hommes valides, de marcher sur Lyon avec armes et à défaut haches et fourches après s'être regroupés à RIOM, THIERS; BOEN.

Les cloches de Lapeyrouse furent déposées au magasin de district à Montaigut ; elles furent restituées après la Révolution. Il y avait dans le district 2 brigades de 4 gendarmes à St-Gervais et à Montaigut. Il semble bien que les très nombreuses perquisitions organisées par Thévenin contre les prêtres réfractaires restèrent sans résultat..., ceux-ci couchant chaque nuit dans une maison différente...

L'administration communale fut enfin organisée par la constitution du 24 juin 1793 (conseil municipal).

Les années 1892-93.

Après l'évocation de la période bicentenaire, notons d'abord le mouvement démographique des années 1842 (il y a 150 ans) 13 mariages, 44 naissances et 1843 : 14 mariages, 58 naissances.

Il y a 100 ans :

* en 1892 : 22 mariages, 26 décès, 37 naissances

* en 1893 : 16 mariages, 25 décès, 38 naissances

Cette époque fut paisible, prospère. Le chemin de fer apportait la prospérité, le goût des voyages, des plaisirs. On était entre deux grandes expositions : celle de 1889 qui fut visitée par plusieurs Lapeyrousiens et l'on se préparait pour celle de 1900.

Pierre Duranthon fut réélu en 1892 ainsi que Firmin Meunier son adjoint. Il devait démissionner en septembre 1893 ayant perdu un fils célibataire (vétérinaire) de 29 ans. Il mourut de maladie à 60 ans le 22 février 1894. Claude GUILLOT l'avait remplacé. Pierre Duranthon avait réalisé un important programme de grands travaux de 6000 F, inauguré le nouveau cimetière le 29 décembre 1892 à 10 heures.

CE QUI SE PASSAIT IL Y A 50 ANS

Plus près de nous, les évènements capitaux des années 1942 et 1943 ont marqué la mémoire de ceux qui les ont vécus.

En Europe, la défaite allemande de Stalingrad (15/9/42 au 2/2/43) allait sonner le glas du 3ème Reich. Hitler qui, le 30/1/43 pensait savourer la victoire de sa 6ème armée pour ses 10 ans de pouvoir dut déchanter et se résoudre à la défaite.

Après le débarquement américain en Afrique du Nord le 8/11/42 les allemands occupèrent la zone sud (11/11) la flotte se saborda à Toulon (27/11/42) ; les bombardements se firent nombreux sur la France, l'Italie, l'Allemagne. En France, les restrictions s'aggravèrent et le STO frappa les jeunes de plus de 20 ans. En Asie, les Américains sous la pression japonaise durent abandonner les Philippines et une grande partie de l'Indonésie.

Le 19 août 1942, échec du débarquement anglais à Dieppe.

EVENEMENTS de 1943.

* 10 août 1943 : débarquement des alliés en Sicile après l'évacuation de la Tunisie par les Allemands

* 3 septembre : à l'assaut de l'Italie

* 4 septembre : prise de Bastia

* 1er octobre 1943 : prise de Naples

* 27 mai 1943 : 1ère réunion du CNR

* 21 juin 1943 : Jean Moulin tombe

* 19 août 1943 : insurrection du ghetto de Varsovie

BILAN DE L'ANNEE 1943 :

En Europe, les Russes ont repris la Crimée et presque toute l'Ukraine ; l'Italie est coupée en deux, les Anglais ont de plus en plus la maîtrise du ciel et les bombardements sont quotidiens.

La Résistance s'organise et s'accroît mais la déportation aussi.

En mai 1943, un attentat fait brûler les cuves d'alcool-carburant à la Distillerie. La production de 5609 hl (une grande partie de la production de la campagne) fut anéantie sans faire de blessé. Cet attentat, l'un des premiers de la Résistance en France, fut annoncé à Radio-Paris.

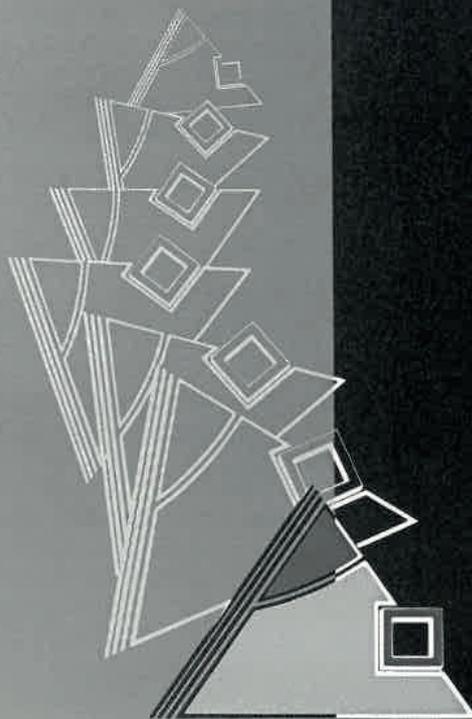
En Asie, les Américains stoppent l'expansion nipponne par la victoire navale de GUADALCANAL.

Démographie 1942 : 14 décès, 6 mariages, 14 naissances
1943 : 28 décès, 3 mariages, 19 naissances

R. B.

OPAC

DU
PUY-DE-DOME
ET DU
MASSIF CENTRAL



**Notre
raison
de
bâtir,
c'est
vous !**

32, RUE DE BLANZAT
63000 CLERMONT FERRAND
TEL. 73.41.16.16

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Seul le RPI (regroupement pédagogique intercommunal) nous permet de maintenir les trois classes implantées sur notre commune. En effet, le "surplus" d'élèves en provenance de BUXIERES compense la baisse de natalité importante depuis quelques années à LAPEYROUSE.

Seul le maintien d'une école à quatre classes au minimum nous offrira la possibilité d'accueillir, comme c'est le cas actuellement, vos enfants à partir de deux ans et demi.

C'est aussi l'assurance que le nombre de cours par classe primaire n'excèdera pas deux.

En l'occurrence, nous avons même, cette année, une classe tout à fait privilégiée ne comptant que treize cours moyen 2ème année. Ces élèves ne sont-ils pas plus favorisés que dans une classe de 25 à 30 comme dans les communes voisines ? L'institutrice peut s'occuper des problèmes de chacun et ainsi espérer obtenir le meilleur d'eux-mêmes.

Nous veillerons à maintenir ce privilège du CM2 car, depuis 1991, les élèves n'ont droit qu'à un seul redoublement avant l'accès au collège. De ce fait, quelques enfants arrivent en dernière année de primaire avec un niveau insuffisant.

	originaires de	
	LAPEYROUSE (ou autre)	BUXIERES
MATERNELLE Mme GAUVIN Mme GIRAUD	22	7
CP/CE1 Mme DUBOISSET	12	3
CE2-CM1 Mr MANGEMATIN	14	4
CM2 Mme TROUVE	9	4
TOTAL	57	18

NOS ACTIVITES répondant à l'objectif principal de notre projet pédagogique : "ouverture sur le monde extérieur et développement de la curiosité de nos élèves."

Année scolaire 91/92.

* Le 6 janvier dernier, nos CM sont allés à CLERMONT en train (un seul l'avait déjà pris) pour découvrir une exposition sur les loups et assister à un spectacle au Théâtre Municipal, "Babou ou la légende de l'enfant sauvage".

* Le 31 janvier, c'est une sortie de ski qui a eu lieu au lac du Guéry. On emmenait cette fois, tous nos élèves de 4 à 11 ans.

* Le 13 mars, les trois classes primaires se sont rendues une nouvelle fois à CLERMONT. Les plus âgés ont été accueillis à l'Hôtel du Département tandis que les plus jeunes participaient, au musée Lecoq, à une animation sur les animaux de la région. L'après-midi, tous ont apprécié la leçon d'histoire vécue, au musée d'Arts et Traditions Populaires de RIOM et le savoir-faire des artisans de la Verrerie du Marais.

* Le 5 mai, nous avons eu la chance d'accueillir Monsieur Jean-Pierre FARINE dans le cadre de la semaine de la poésie

LE SOLEIL

*Le soleil change de couleur
Le matin, il est rouge
Parfois, il devient noir
Quand il vous éblouit
Parfois, il est bleu, blanc, gris
Quand il joue à cache-cache
Et s'habille de nuages
Puis de l'autre côté de la terre
Il va préparer sa lumière
Ses arcs-en-ciel pour la pluie
Et ses rayons pour faire joli.*

Classe de CP-CE1 avec M^r FARINES

MON VILLAGE

*Mon village est doré par la lumière,
silencieux quand les enfants
sont à l'école,
Ont voit passer les chiens,
les chats, et les oiseaux,
et le vent qui siffle sa chanson.
De loin viennent les nuages ;
ils apportent la pluie
et les couleurs de l'arc en ciel
qui descend sur notre village.*

Jean-Pierre FARINES
et les élèves de CE2-CM1 (avril 1992)

*La terre danse
Elle se baigne dans l'espace
joue à cache-cache
avec les planètes
Et nous emporte dans le temps.
Nous voyons passer les étoiles
Sur l'horizon le ciel est lourd
les nuages touchent les collines
Je marche sur la terre
et la vie est un jeu
La journée se termine
et moi j'attends demain.*

CM1-CM2 - (BUXIÈRES)

* Rendez-vous avec GUIGNOL pour tous nos petits de la classe enfantine.

* Le 30 juin, nous avons programmé un parcours d'orientation aboutissant chez Monsieur VIRY, au Créchol, colombophile averti et qui, par sa gentillesse et sa passion, a su nous faire oublier un mauvais temps persistant.



* Lors des trois dernières semaines de juin, tous nos élèves de primaire ont conçu et enregistré une série de dix émissions de radio avec la participation du collège de SAINT-ELOY-LES-MINES.



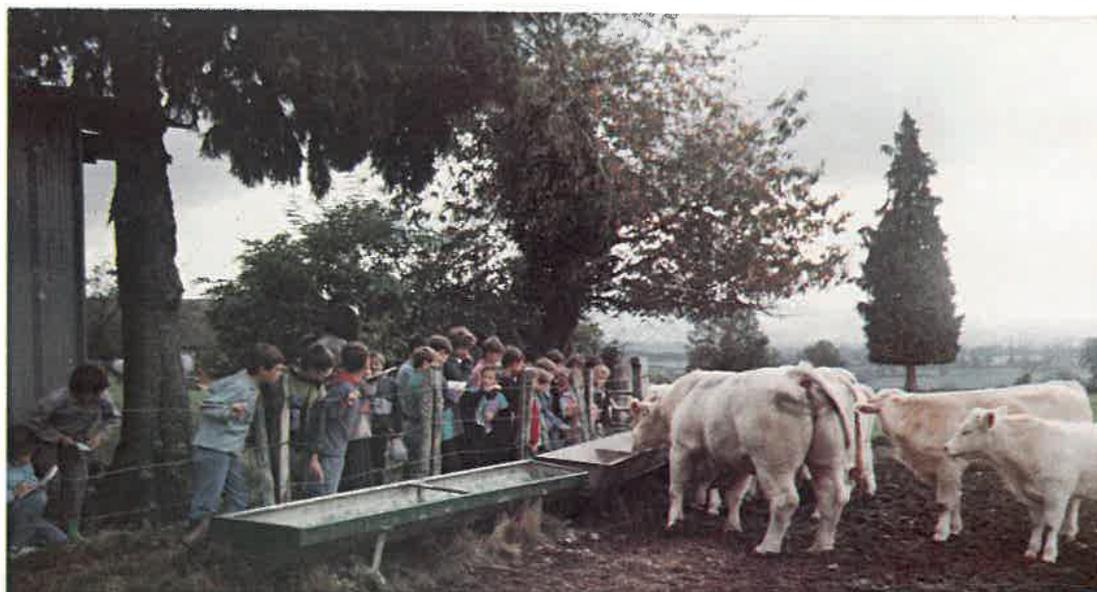
* Enfin, le 6 juillet, les élèves de Grande Section de maternelle et ceux de l'école primaire ont pris part à leur voyage de fin d'année qui s'est déroulé à AMBERT : Musée de la Fourme et des fromages, Moulin Richard de Bas et Musée de la machine agricole et à vapeur.

DEBUT DE L'ANNEE SCOLAIRE 92/93.

* Le 28 septembre, tous nos élèves ont assisté avec joie à une séance scolaire du cirque Jean RICHARD. Nous leur avons promis en récompense des efforts fournis pour vous présenter, le 5 avril dernier, un spectacle sur ce thème.



* Nos élèves du cycle des approfondissements (CE2-CM) ont participé à l'opération "Fermes Ouvertes" organisée sur le plan national. Ils ont été parfaitement informés grâce au concours de Monsieur Pierre MEUNIER de Peuchot ayant su allier sa compétence et son envie de faire connaître l'agriculture.



* les élèves de CM2 suivent des cours d'anglais avec Monsieur JAMAY, maître auxiliaire au LEP de St-ELOY-LES-MINES, à raison de 2 séances de 45 mn hebdomadaires (temps imposé par l'inspection académique).

NOS ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES.

* Jeux collectifs pendant l'inter-classe du mardi et jeux de société pendant celui du vendredi. Il s'agit de regrouper des enfants souvent isolés dans des hameaux éloignés les uns des autres. Les obliger ainsi à s'engager, à participer, à s'investir dans du collectif, à prendre des initiatives, à accepter les autres et les échecs... Mais aussi découvrir et inventer des stratégies.

* V.T.T. et randonnées pédestres quelques mercredis et chaque samedi matin libre. Il s'agit là d'intéresser les enfants à notre environnement immédiat, mieux le connaître pour mieux l'apprécier et pour mieux le préserver. De surcroît, l'enfant apprend à utiliser une carte d'état-major et un peu de mécanique dans l'atelier V.T.T.

* Soutien pour les élèves en difficultés passagères.
- Mathématiques chaque mardi de 16 H 30 à 18 H à l'école de LAPEYROUSE.
- Français chaque vendredi de 16 H 30 à 17 H 30 à l'école de BUXIERES.

* Le samedi 20 juin, profitant d'une opportunité, nous avons pu prendre plaisir à regarder une pièce de théâtre de MOLIERE "Le Bourgeois Gentilhomme" présentée par la troupe Atila.

* Le samedi 24 octobre, nous avons organisé notre première sortie ornithologique. Nous aimerions éveiller une certaine curiosité quant aux oiseaux de notre région toujours présents mais souvent ignorés.

L'ensemble de ces activités a pu se réaliser grâce au concours de nos deux municipalités et de la Direction de la Jeunesse et des Sports mais aussi d'associations locales telles que Foyers Laïcs de BUXIERES et de LAPEYROUSE et depuis peu "LAPEYROUSE-ANIMATION".

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes ces personnes qui, à l'heure où le bénévolat tend à disparaître, ont donné une partie de leur temps pour la collectivité. Nous remercions aussi tous ceux qui nous aident en achetant un ou plusieurs cartons de loto.

C'est en nous réjouissant de l'existence de ces liens amicaux tissés autour de notre école que se termine cette rétrospective de l'année 1992.

Quelques dates à retenir pour 1993 :

- * 14 MARS : LOTO de l'école
- * 18 AVRIL : FETE DES ECOLES

A QUI LA FAUTE ?

Vingt six heures hebdomadaires dispensées à l'école primaire...

Est-ce suffisant pour produire de parfaits citoyens Européens bien "sous toutes les coutures"?

Le temps de présence diminue mais les programmes s'accroissent de nouvelles matières : informatique, astronomie, langues étrangères... Nous nous démenons comme nous le pouvons! Pauvres de nous... On nous accuse de tous les maux.

Les Français sont moins bons en orthographe qu'à la Belle Epoque. (Mais laquelle?)

* Il faudrait faire plus de dictées!

Les Français ne savent plus compter sans leur petite machine.

* Il faudrait apprendre à calculer!

Les Français ne lisent plus.

* Il faudrait faire plus de lecture!

Les Français sont nuls en langue étrangère.

* Il faudrait commencer dès la maternelle!

On est obligé d'aller chercher des sportifs à l'étranger pour avoir des résultats.

* Il faudrait faire plus de sport!

A la radio, on n'écoute que des "chansons étrangères".

* Il faudrait revaloriser le chant!

Les Français ne vont plus voter.

* Il faudrait faire plus d'éducation civique!

Nous sommes à l'ère de l'informatique.

* Il faudrait former de jeunes informaticiens!

Les enfants ne disent plus bonjour ; certains adultes non plus.

* Il faudrait apprendre la politesse à l'école!

Les Français salissent tout sur leur passage.

* Il faudrait qu'on apprenne le respect de l'environnement sur les bancs de l'école primaire!

Et j'en passe ...

Qui a tort ? Qui a raison ?

Ni les parents, ni les élus, ni les enseignants ne conçoivent les programmes ; mais ces derniers les appliquent. A chacun son métier!

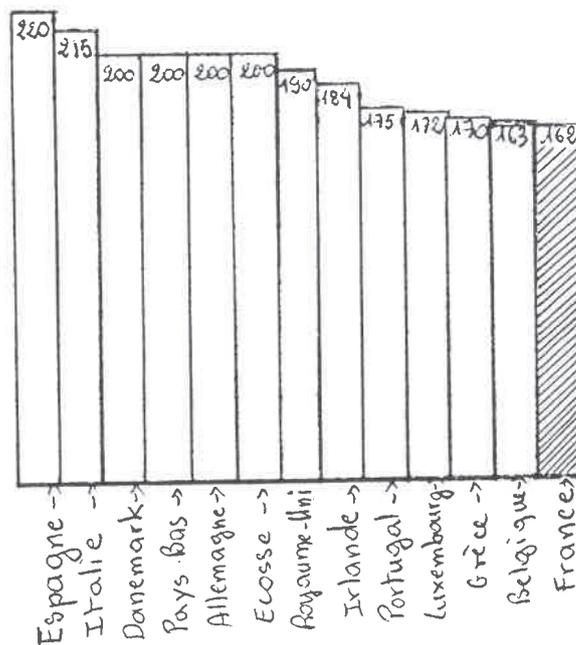
La société est malade. Il faut bien trouver un bouc émissaire... Pourquoi pas l'ECOLE ?

Rappelons qu'il est beaucoup plus facile de croire qu'on n'apprend rien à l'école que de chercher de vraies réponses!

Mme Pascale DUBOISSET.

L'obligation scolaire dans l'Europe des Douze -

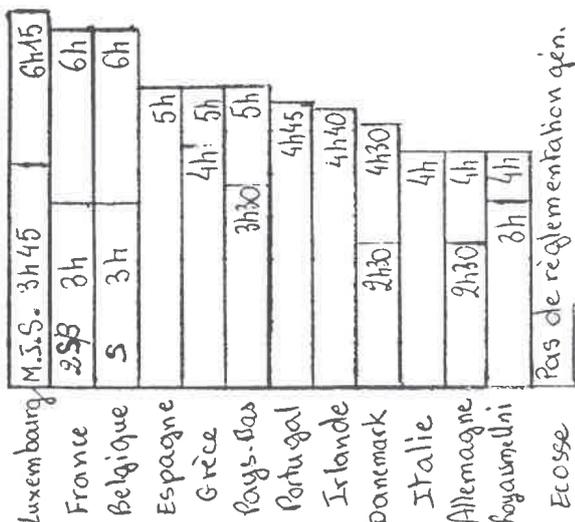
Jours



Durée de l'année scolaire.

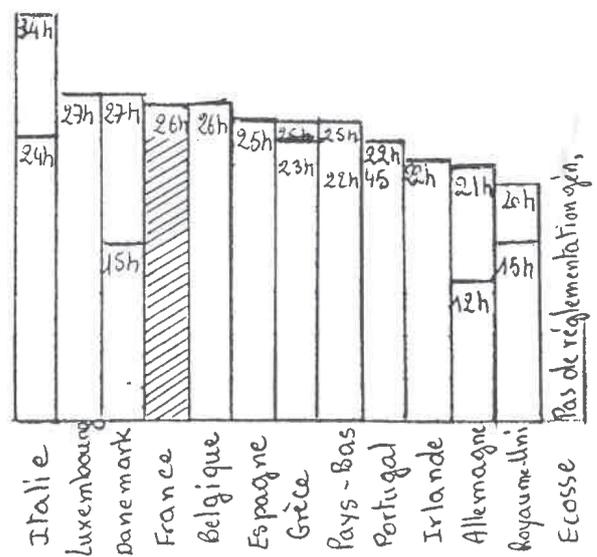
(Source : Conseil de l'Europe)

Heures



Durée de la journée scolaire.

Heures



Horaires hebdomadaires dans le primaire

LE BUDGET

DÉPENSES

- FONCTIONNEMENT

D E P E N S E S	Montant	Répartition
FOURNITURES (scolaires, de bureau, combustibles...)	172 500	5,70 %
FRAIS DE PERSONNEL - CHARGES SOCIALES (employés de Mairie, Ecoles, Voirie)	599 500	19,82 %
TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS (entretien de bâtiments, de la voirie, électricité, eau, assurances...)	243 720	8,06 %
PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS (aide sociale, frais de fonctionnement du C.E.S....)	376 900	12,46 %
ALLOCATIONS - SUBVENTIONS (sociétés locales, organisations diverses)	95 200	3,15 %
FRAIS DE GESTION GENERALE (impôts, indemnités du Maire et des Adjoints)	153 059	5,06 %
FRAIS FINANCIERS (intérêts des emprunts)	792 753	26,21 %
PRELEVEMENT POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT	590 778	19,54 %

- INVESTISSEMENT

D E P E N S E S	Montant	Répartition
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	473 362	19,28 %
ASSAINISSEMENT	356 121	14,50 %
ACQUISITION DE TERRAIN - MATERIEL BATIMENTS COMMUNAUX - CARREFOUR DE LA LOGE	372 969	15,19 %
VOIRIE - ECLAIRAGE PUBLIC	737 079	30,02 %
PLAN D'EAU	515 949	21,01 %

LE BUDGET

RECETTES

- FONCTIONNEMENT

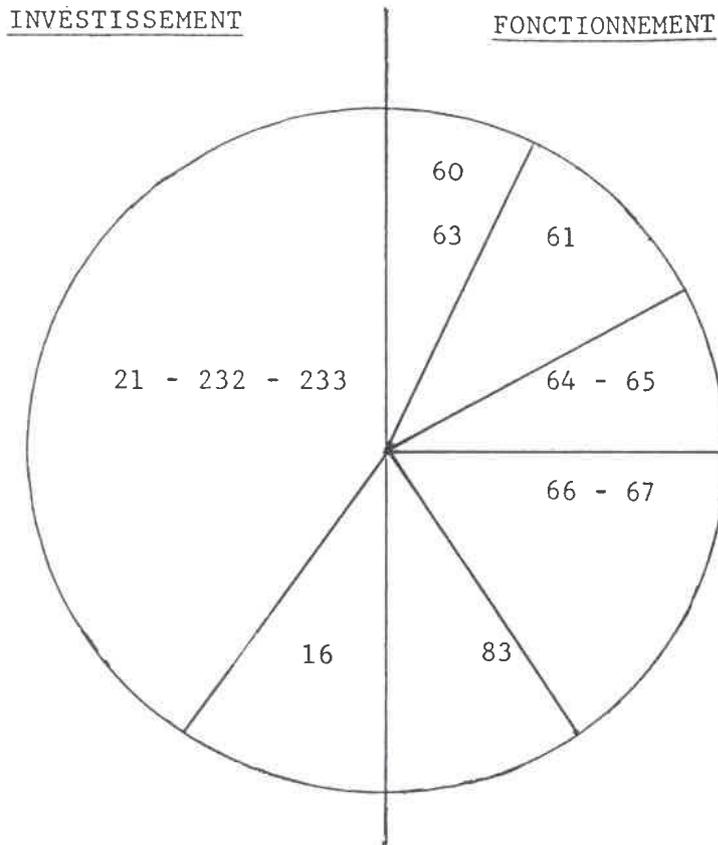
R E C E T T E S	Montant	Répartition
PRODUITS D'EXPLOITATION (photocopies, tennis, pêche)	90 000	2,98 %
PRODUITS DOMANIAUX (loyers, concessions cimetièrè) (camping, barrières...)	140 200	4,64 %
RECOUVREMENTS (sur frais de chauffage, participation du fonds scolaire) - PRODUITS FINANCIERS	75 180	2,49 %
DOTATIONS VERSEES PAR L'ETAT	1 025 051	33,89 %
IMPOTS INDIRECTS (taxe sur les spectacles, taxe addi- tionnelle aux droits de mutation, permis de chasser)	31 600	1,04 %
CONTRIBUTIONS DIRECTES	1 549 370	51,23 %
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	113 009	3,73 %

- INVESTISSEMENT

R E C E T T E S	Montant	Répartition
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	270 070	11,00 %
SUBVENTION	546 850	22,27 %
PRELEVEMENT SUR RECETTES DE FONCTIONNEMENT	590 778	24,06 %
FONDS DE COMPENSATION T.V.A. - D.G.E.	747 784	30,45 %
EMPRUNTS	300 000	12,22 %

DÉPENSES

En 1992.



FONCTIONNEMENT

Comptes	: 60	: fournitures scolaires, de bureau, combustibles	172 500
	63	: travaux et services (entretien bâtiments, matériel)..... (assurances, électricité, eau).....	123 720 120 000
	61	: frais de personnel : salaires, CES, intervenants..... charges sociales	465 000 134 500
	64	: contingent pour dépenses d'aide sociale	115 000
		contingent pour service d'incendie	18 000
		charges intercommunales (C.E.S, SICTOM, SMADC...).....	237 300
		participations diverses	6 600
	65	: subventions allouées aux sociétés locales + jouets,	95 200
	66	: frais de gestion générale	35 359
		reliure et frais de P.T.T.	22 000
		indemnité de fonction du Maire et des Adjoints	78 700
	67	: frais financiers (intérêts des emprunts)	792 753
	83	: prélèvement pour dépenses d'investissement	590 778

INVESTISSEMENT

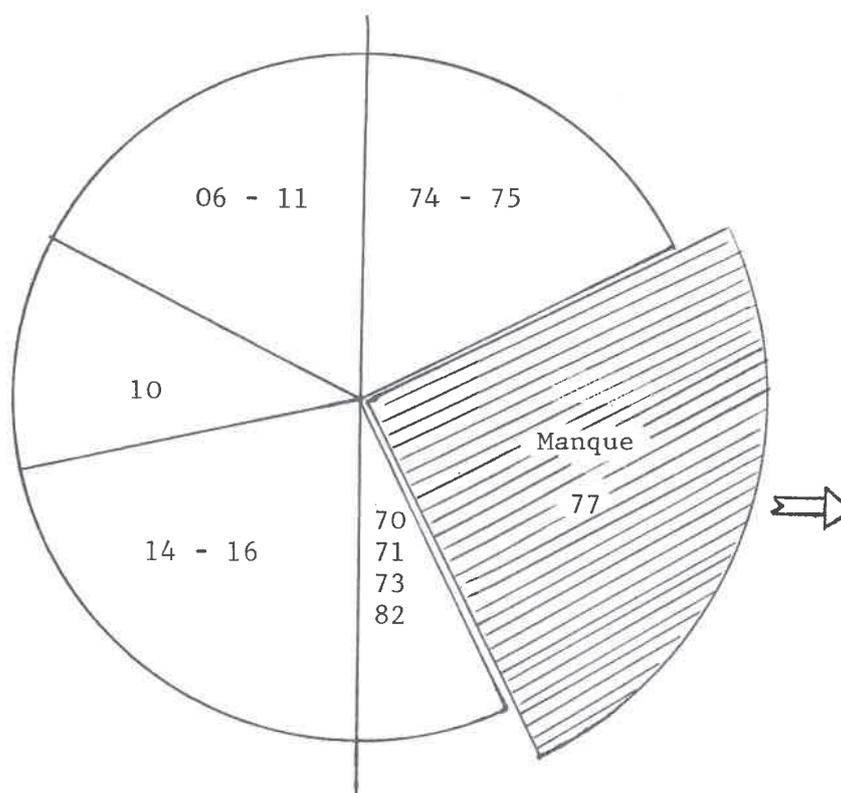
Comptes	: 16	: remboursement d'emprunts	473 362
	23	: assainissement	356 121
	21	: acquisition de terrain et de matériel	186 927
	232	: bâtiments communaux	120 814
	233	: voirie, éclairage	737 079
	23	: plan d'eau	515 949
	23	: carrefour de La Loge	65 228

RECETTES

En 1992.

INVESTISSEMENT

FONCTIONNEMENT



Pour cela
il faut faire
appel aux
IMPOTS LOCAUX

FONCTIONNEMENT

Comptes	:	74	:	dotation globale de fonctionnement	1 025 051
		75	:	impôts indirects (att. permis de chasser).....	600
				taxe additionnelle aux droits de mutation, licence ..	31 000
		77	:	contributions directes	1 549 370
		70	:	produits de l'exploitation	90 000
		71	:	location d'immeubles	140 200
		73	:	recouvrement sur contrat emploi solidarité	70 000
				autres recouvrements (animation culturelle, écl. pub.	5 180
		82	:	excédent de fonctionnement reporté	113 009

INVESTISSEMENT

Comptes	:	11	:	prélèvement sur recettes de fonctionnement	590 778
		06	:	excédent reporté	270 070
		10	:	subventions	546 850
		14	:	fonds de compensation T.V.A., D.G.E.	747 784
		16	:	emprunts	300 000

IMPÔTS

NATURE DES TAXES	MONTANT REEL	PART DEPARTEMENTALE	PART COMMUNALE	PART REGIONALE
+ TAXE D'HABITATION	345 169	112 471	204 975	27 711
+ TAXE SUR LES PROPRIETES BATIES.....	495 034	117 612	349 520	27 895
+ TAXE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	883 113	279 312	560 455	43 414
+ TAXE PROFESSIONNELLE	482 934	123 778	318 187	40 952
+ TAXES ANNEXES (1)	378 429			
TOTAL	2 584 679	633 173	1 433 137	139 972

1991

NATURE DES TAXES	MONTANT REEL	PART DEPARTEMENTALE	PART COMMUNALE	PART REGIONALE
+ TAXE D'HABITATION	271 231	88 122	160 598	22 509
+ TAXE SUR LES PROPRIETES BATIES.....	507 213	120 245	357 343	29 599
+ TAXE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	838 987	235 504	560 139	43 389
+ TAXE PROFESSIONNELLE	491 703	125 904	323 654	42 124
+ TAXES ANNEXES (1)	379 058			
TOTAL	2 488 192	569 775	1 401 734	137 621

1992

(1) Les taxes annexes comprennent :	1991	1992
+ la taxe pour frais de Chambre d'Agriculture	170 033 F	175 093 F
+ la taxe perçue pour les prestations sociales agricoles .	732 F	732 F
+ la taxe pour frais de Chambre de Commerce et d'Industrie	9 836 F	9 612 F
+ la taxe pour frais de Chambre des Métiers	14 764 F	15 006 F
+ frais de confection des rôles et de dégrèvement	183 064 F	178 615 F

COMMENTAIRE :

La masse des impôts perçus au titre de la taxe d'habitation, du foncier bâti et non bâti et la taxe professionnelle par le Département, la commune et la Région ainsi que les taxes annexes représente la somme de 2 488 192 F soit une diminution par rapport à 1991 (2 584 679 F) de 3,87 %.

La part départementale s'élève à la somme de 569 775 F au lieu de 633 173 F en 1991 soit une diminution de 11,12 %.

La part communale passe de 1 433 137 F en 1991 à 1 401 734 F en 1992 soit une baisse de 2,24 %.

De leur côté, les impôts régionaux ont diminué de 139 972 F à 137 621 F soit 1,70 %.

En ce qui concerne les taxes annexes dont la liste complète figure ci-dessus, elles passent de 378 429 F en 1991 à 379 058 F en 1992 soit une augmentation de 0,16 %.

Le nombre total de foyers assujettis à la Taxe d'Habitation est de 328 se décomposant comme suit :

Montant Payé	Nombre de foyers
0 F	100
de 100 F à 150 F	1
de 151 F à 200 F	4
de 201 F à 250 F	3
de 251 F à 300 F	6
de 301 F à 350 F	3
de 351 F à 400 F	4
de 401 F à 450 F	9
de 451 F à 500 F	13
de 501 F à 600 F	20
de 601 F à 700 F	17
de 701 F à 800 F	8
de 801 F à 900 F	13

de 901 F à 1 000 F	11
de 1 001 F à 1 100 F	12
de 1 101 F à 1 200 F	15
de 1 201 F à 1 300 F	9
de 1 301 F à 1 400 F	8
de 1 401 F à 1 500 F	8
de 1 501 F à 1 700 F	23
de 1 701 F à 1 900 F	6
de 1 901 F à 2 000 F	4
de 2 001 F à 3 000 F	21
de 3 001 F à 4 000 F	5
de 4 001 F à 6 000 F	3
plus de 7 000 F	2

COMMENTAIRE :

Sur 328 foyers assujettis à la Taxe d'Habitation, 100 sont exonérés de paiement ce qui représente 30,48 %
 43 taxes sont inférieures à 500 F ce qui représente 13,10 %
 69 taxes sont comprises entre 500 F et 1 000 F soit 21,03 %
 85 taxes sont comprises entre 1 000 F et 2 000 F soit 25,91 %
 Seuls 31 contribuables paient plus de 2 000 F soit 9,45 %

SUBVENTIONS

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS QUI ONT ETE OBTENUES PAR LA COMMUNE POUR L'ANNEE 1992.

Subventions du Département

- animation culturelle.....	2 000 F
- voirie.....	90 000 F
- plan d'eau.....	113 100 F
- D.G.E.	90 000 F
- F.E.O.G.A.	90 000 F

Subvention du Syndicat Intercommunal d'Electricité

- éclairage public	65 000 F
	=====
T.O.T.A.L.....	450 100 F

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS ALLOUEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AUX SOCIETES POUR L'ANNEE 1992.

- Cantine Scolaire	45 000 F
- Centre Communal d'Action Sociale	8 000 F
- Spectacles (Foyer Laïc)	2 000 F
- Comité des Fêtes	2 000 F
- Club 3ème Age	2 000 F
- Foyer Laïc	2 000 F
- Lapeyrouse-Animation	2 000 F
- Lutte contre le cancer	1 100 F
- Société de Chasse	800 F
- Union Sportive	8 000 F
- Anciens Combattants	800 F
- C.A.T.M.	800 F
- Oeuvre des Pupilles	800 F
- Fanfare de MONTAIGUT-EN-CLLE	2 400 F
- Coopérative Scolaire	10 500 F

=====

T.O.T.A.L. 88 200 F

PROPRIETAIRES ACTUELS ET FUTURS

*Vous vendez ou achetez un bien immobilier ou foncier,
Vous possédez un bien immobilier ou foncier ,*

ATTENTION !

***LES LIMITES ET LA SURFACE de ce bien , mentionnées sur
les documents cadastraux , ne sont qu' INDICATIVES .
En effet , LE PLAN CADASTRAL A UNE DESTINATION
ESSENTIELLEMENT FISCALE.***

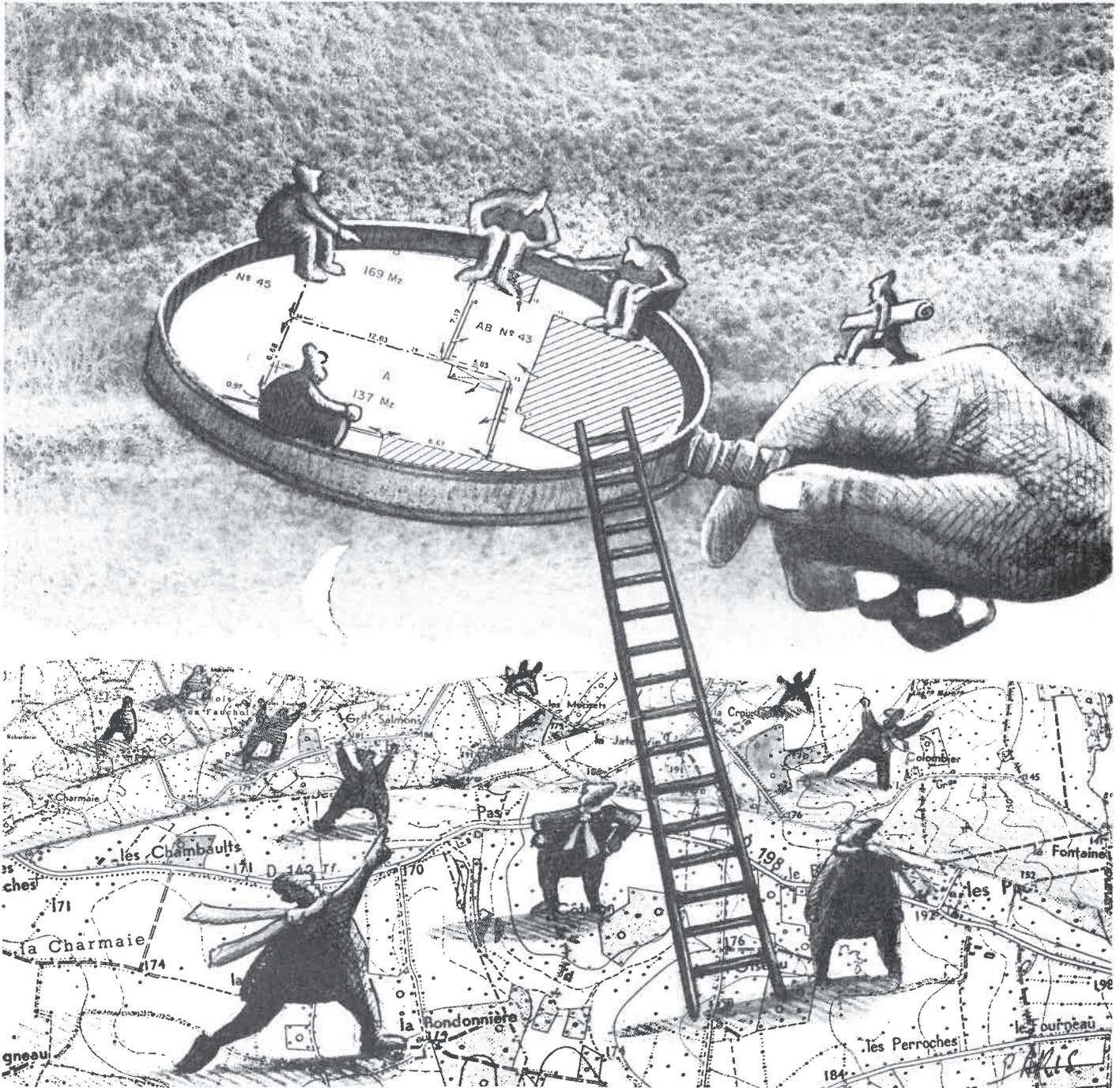
***Seul , VOTRE GEOMETRE-EXPERT peut établir LE PLAN qui
de par la loi
VOUS GARANTIRA LES LIMITES ET LA SURFACE
RÉELLES DE VOTRE BIEN.***

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

***Vous devez informer vendeurs et acquéreurs
que LES LIMITES ET LES SURFACES CADASTRALES
DES BIENS VENDUS OU ACQUIS,
NE SONT PAS GARANTIES.***

***Ordre des Géomètres-Experts, 40 avenue Hoche 75008 Paris.
Tel : (1) 45 63 24 26 - Fax : (1) 45 61 14 07***

ACHETEZ JUSTE VENDEZ JUSTE...



Consultez votre Géomètre-Expert



ORDRE DES GÉOMÈTRES-EXPERTS - 40, AVENUE HOCHÉ - 75008 PARIS

RÉALISATIONS

TRAVAUX DE VOIRIE :

Un important programme de voirie a été réalisé en 1992. Les chemins suivants ont fait l'objet d'un empierrage et d'un goudronnage :

* La Cabignolle, Les Corres, De la décharge au Biolles, du Pont des chaumes à Chantagré, Les Monteix, les Anivats aux Bruyères, le tour de l'Eglise, la liaison route des Aiguillons à la route d'Echassières.



Les travaux ont été confiés au Syndicat Intercommunal de Voirie de MENAT qui a réalisé l'ensemble des travaux pour un coût total de 619 630 F T.T.C.

Ces travaux ont fait l'objet de deux programmes, l'un départemental, l'autre d'Etat D.G.E. 2ème part. La commune a bénéficié d'une subvention du Département d'un montant de 90 000 F et d'une subvention de l'Etat également de 90 000 F.



Un dernier programme sera prévu en 1993 et comprendra le chemin du Cluzeau à Buxerolles, la liaison commune de LAPEYROUSE à commune de BUXIERES à partir de Chez Vacher et des Châtaigniers au Créchol.

CARREFOUR DE LA LOGE :

Les travaux d'aménagement du carrefour de La Loge se sont poursuivis par le remblaiement de toute la plate-forme. La terre stockée au plan d'eau a été utilisée à cette fin. Un socle de béton a été construit par l'entreprise TOURRET sur lequel a été implanté un abri aux formes originales.

Cet édifice doit servir également de support pour une carte communale et les informations concernant le plan d'eau et ses activités. Il reste à mettre en place un dallage d'accès avec l'engazonnement et les plantations d'arbustes. Le montant des travaux s'est élevé à la somme de 55 705;48 F T.T.C.. Il est à rappeler que la commune a bénéficié d'une subvention de 18 000 F.

MUR DE L'ECOLE :

L'aspect général de notre école a changé par la simple modification du mur de clôture. Ce mur qui donnait des signes importants de fatigue et qui était même devenu dangereux pour les élèves a été repris sur toute sa longueur et a été rabaissé à une hauteur permettant de dégager la vue des salles de classes donnant ainsi un aspect plus agréable à l'école publique.



Les travaux ont été réalisés par l'entreprise TOURRET et se sont élevés à un montant de 34 614 F.

ASSAINISSEMENT :

La station d'épuration du Bourg avait été supprimée lors de la construction du plan d'eau en 1985,. seule subsistait celle d'augères qui recevait les effluents de tout le réseau d'assainissement (le Bourg, La Loge, La Gare, La Tuilerie); la station d'épuration n'était plus dimensionnée pour traiter un tel volume surtout avec la présence du camping.

Le conseil municipal a donc décidé la construction d'une lagune. L'étude a été réalisée par le service départemental de la Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Aménagement rural et de l'environnement (DAARE) du département avec à sa tête Monsieur PHILIPPON assisté de Monsieur BEAUMEL. Les études topographiques et d'implantation ont été faites par le cabinet DELBARD avec la participation de Monsieur VAN OBERGEN.



Les travaux ont été réalisés par le parc départemental des chemins ruraux au cours de l'année 1991 et se sont poursuivis en 1992.

Le coût total des travaux s'est élevé à la somme de 516 327,61 F T.T.C.

La commune a bénéficié d'une subvention de 60 % sur le montant hors taxes.

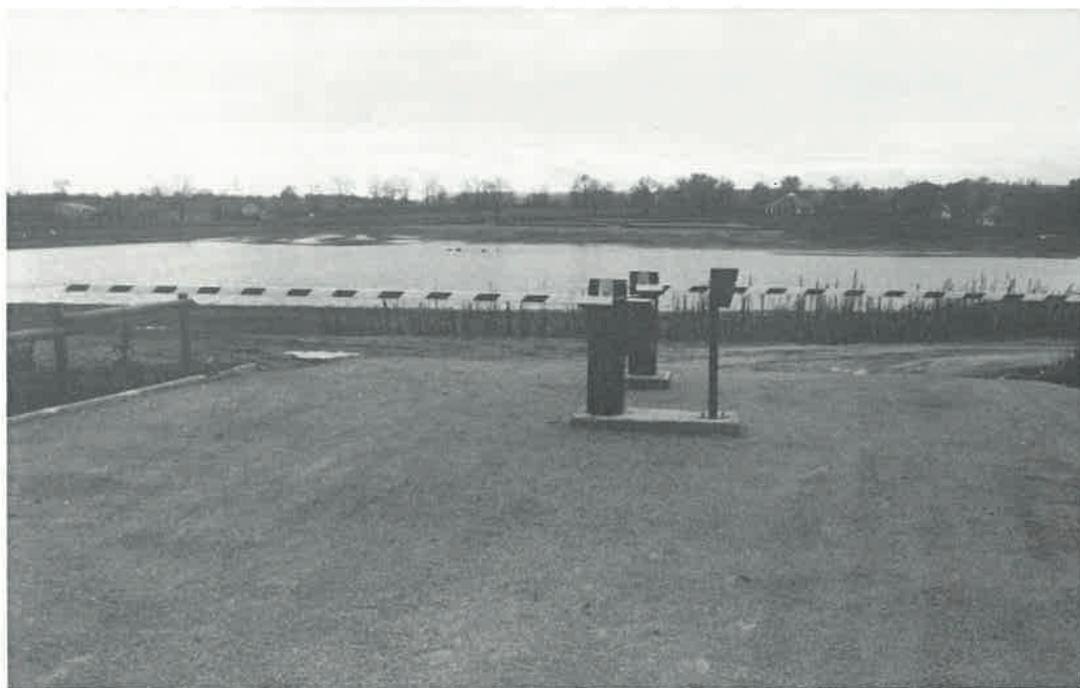
ENTREES DU PLAN D'EAU :

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de procéder aux aménagements des entrées du plan d'eau.

Deux entrées ont été plus spécifiquement aménagées, celle de la Cabignolle et celle de la digue à partir du CD 998. Les travaux ont été confiés au Syndicat Intercommunal de Voirie de MENAT et ont été réalisés au cours des mois de juin et juillet. Le coût total est de 45 000 F.

Les anciennes entrées ont été clôturées par la pose de lisses en bois, travaux réalisés par l'entreprise MELIN.

Enfin aux deux entrées précitées ainsi qu'à celle située route de Durmignat ont été posées des barrières automatiques payantes. C'est l'entreprise ALARME DIRELEC qui a procédé à leur implantation, le raccordement électrique étant effectué par le syndicat électrique (entreprise PAULY).



Le montant total des travaux se décompose comme suit

Barrières	224 000 F T.T.C.
Electricité	66 000 F T.T.C.
Honoraires	27 000 F T.T.C.

Pour ces travaux, la commune a bénéficié d'une subvention départementale d'un montant de 113 100 F et d'une subvention du syndicat électrique de 35 000 F. La commune, bien entendu, récupérera la TVA qui doit s'élever à 48 000 F

Les barrières ont été mises en service effectif pour le 1er août. Les recettes perçues au cours du mois d'août se sont élevées à la somme de 48 270 F.

Pour l'année 1993, la mise en service interviendra dès le mois de mai ainsi les bénéficiaires des plages, planches à voile, etc... contribuent au financement de l'aménagement du site mis à leur disposition.

Chacun est invité à respecter les installations. Le paiement de ceux qui bénéficient de ces installations n'est que justice, cela évite aux contribuables d'avoir à participer par ses impôts au remboursement des emprunts.

Le Maire et le Conseil Municipal vous demandent de respecter la qualité de l'environnement et des installations mises à votre disposition. Les visiteurs et touristes viennent de loin pour apprécier la beauté du site et sa propreté. Merci à l'employé communal et aux jeunes C.E.S. qui sont présents quotidiennement assurant un service d'entretien impeccable.

AGRANDISSEMENT PECHERIE :

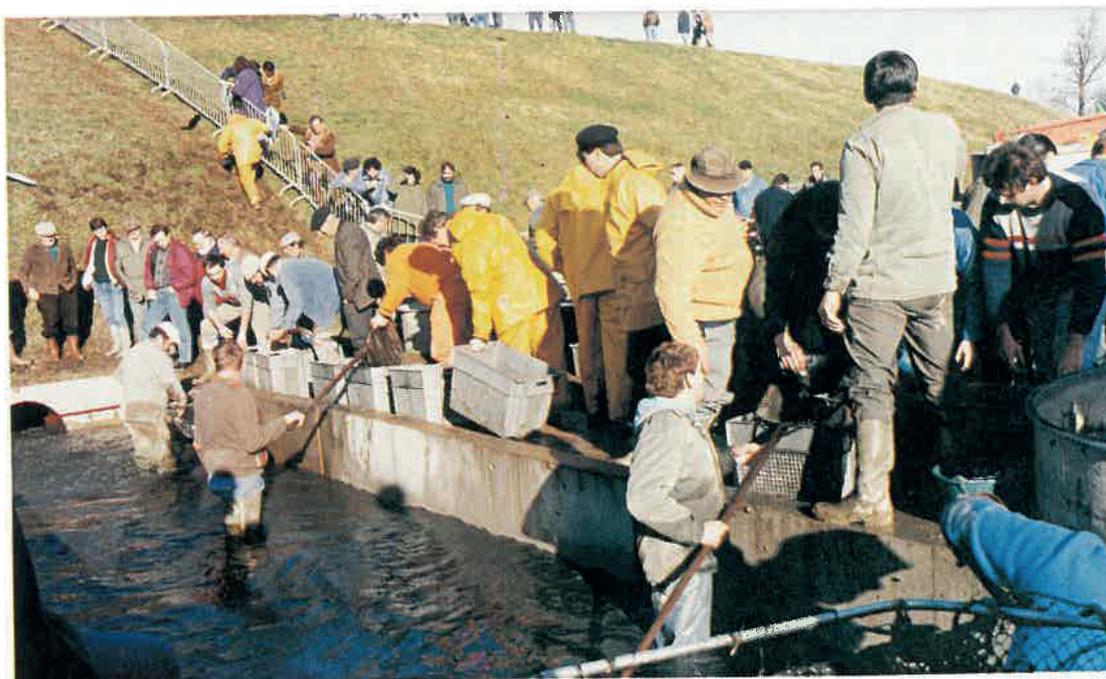
Le Conseil Municipal avait décidé depuis plusieurs années de procéder à la vidange du plan d'eau, les conditions climatiques ne l'avaient pas permis jusqu'à cet automne. La pêche de l'étang nécessitait l'agrandissement de la pêcherie, les travaux ont été réalisés par l'entreprise CHEVALIER dans des conditions climatiques difficiles ne permettant pas un accès aux engins. Le montant total des travaux s'est élevé à la somme de 30 000 F.

LA PÊCHE DU PLAN D'EAU

Les arrivées d'eau étant d'un volume suffisant ont permis la pêche du plan d'eau attendue déjà depuis deux ans et reportée au vu des conditions climatiques.

Faut-il rappeler que les travaux d'aménagement du plan d'eau ont été faits au cours de l'année 1985, plan d'eau d'une superficie de 12 hectares et d'une contenance de 300 000 m³, la hauteur du moine permettant la vidange est de 8 m. La mise en eau avec la fermeture des deux vannes est intervenue pour la première fois le 10 novembre 1985, le plan d'eau ayant atteint sa cote normale le 11 avril 1986. Depuis cette date, il a été procédé à un empoissonnement régulier avec brochets, carpes, tanches, gardons, sandres et perches.

Autour des membres du conseil municipal et avec l'aide de nombreux bénévoles et de l'entreprise ROBERT de PONTAUMUR, la première pêche est intervenue le lundi 23 novembre. C'est au total 3,5 tonnes de poissons qui sont venus s'échoir dans la nouvelle pêcherie.



Une vente sur place devait avoir lieu pour les Lapeyrousiens intéressés par l'acquisition de belles pièces, brochets, carpes, etc..., la plus grosse prise étant un brochet de plus de 7 kgs.

Un réempoissonnement devait intervenir presque immédiatement, réempoissonnement de carpes, brochets, sandres ainsi que gardons. Les occupants seront vite rejoints par une nouvelle arrivée de leurs congénères dans les jours prochains.



Que tous ceux qui ont prêté la main gracieusement soient ici remerciés, ceux qui ont veillé, surveillé, pêché et réempoissonné. Toutes ces opérations se sont déroulées en présence de Monsieur le Chef de la Brigade de Gendarmerie de MONTAIGUT et son adjoint ainsi que de Messieurs les Maires de MONTAIGUT et ARS-LES-FAVETS, des membres du conseil municipal actuel et existant au moment de la création du plan d'eau : Messieurs BUVAT, DECORPS, BOUCHARDON, MEUNIER, BOYELDIEU, VACHETTE.

De nombreux spectateurs étaient présents sur place et notamment les enfants des écoles accompagnés par Madame DUBOISSET, directrice et Monsieur MANGEMATIN à qui rien n'a échappé.

A l'issue des opérations, tous les participants devaient se retrouver à la cantine autour d'un pâté à la crème et d'un pot-au-feu préparés par ces dames.



ACQUISITION DE MATERIEL :

La commune a procédé à l'acquisition d'un nouveau broyeur de haies, broyeur professionnel, performant, qui a été livré par les Etablissements MICHEL à EFFIAT. Le montant de ce matériel s'élève à la somme de 87 408, 20 F. L'ancien appareil a fait l'objet d'une reprise pour le prix de 20 992 F.

Le nouveau matériel donne entière satisfaction à notre employé communal qui, à cette saison, procède au broyage le long de la voirie.

Il est rappelé, à titre d'information, que 80 km de bas-côtés et de fossés sont ainsi nettoyés chaque année avec quatre passages successifs minimum soit 640 km .

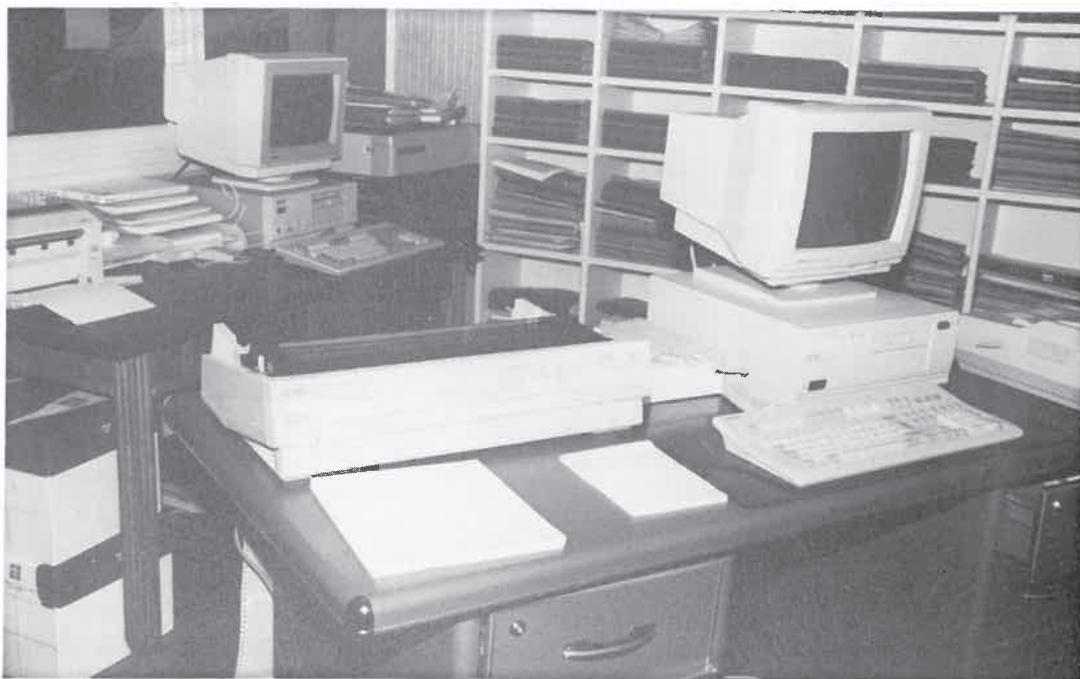


La commune a poursuivi l'adaptation et la modernisation du matériel mis à disposition du secrétariat. C'est ainsi qu'il a été procédé à l'acquisition d'un micro ordinateur et d'une imprimante dans le cadre de l'action menée par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement des Combrailles.

En effet, 53 communes ont acquis ce matériel performant, permettant d'effectuer la comptabilité, la paie, les listes électorales, les fiches de cadastre ainsi que le traitement de texte.

Des journées de formation ont été organisées par le SMADC à SAINT-GERVAIS sous l'égide de Mme Christine BEAUNE.

Le prix d'acquisition s'est élevé à la somme de 17 000 F T.T.C..



Il est certain que la petite salle de secrétariat devient trop exigüe, celle-ci servant également au secrétariat du Syndicat Sioule et Morge, lui-même propriétaire d'un micro ordinateur et d'une imprimante laser. Des travaux d'agrandissement et d'aménagement devraient être réalisés au cours de l'année 1993.

RAMASSAGE DU VERRE :

Il est rappelé, à toutes fins utiles, qu'un container spécialement destiné au ramassage du verre a été mis en place derrière les vestiaires du stade.



Il s'agit d'une action gratuite du S.M.A.D.C. sur le territoire de 97 communes.

Merci de déposer votre verre dans ce bac qui est régulièrement enlevé par la verrerie de PUY-GUILLAUME où il sera recyclé.

ACHATS DIVERS :

Au cours de cette année, il a été procédé à l'acquisition de deux isoloirs, 30 tables pliantes, une table de ping-pong pour un montant total de 46 098,63 F

RIDEAUX DE L'ÉCOLE :

A la demande de Madame la Directrice, de nouveaux rideaux ont été installés dans la classe de Monsieur MANGEMATIN et Madame DUBOISSET. Ceux existant ont été mis en place à l'école maternelle.

Le coût total de cette opération s'est élevé à la somme de 14 301,86 F.

REPARATION DE LA CHAUDIERE :

La chaudière de l'école a eu quelques défaillances et des travaux ont été nécessaires, notamment le changement du brûleur et des deux vases d'expansion.

Ils ont été exécutés par Monsieur RONGIER et se sont élevés à la somme de 10 629, 16 F.

PROJETS

TRAVAUX DE VOIRIE :

Un nouveau programme de voirie sera exécuté en 1993, il concernera l'empierrement et le goudronnage des chemins de Buxerolles au Cluzeau, la liaison entre la commune de LAPEYROUSE et la commune de BUXIERES à partir de Chez Vacher et des Châtaigniers au Créchol.

Une demande de subvention a été déposée auprès des services départementaux.

AMENAGEMENTS :

Dans le cadre du point fort touristique, dernière tranche de travaux, un dossier a été déposé auprès du Conseil Régional et du Conseil Général ainsi qu'auprès des services de l'Etat. Il comprend notamment l'aménagement du Centre Bourg et plus particulièrement des accès à la place de l'Eglise.

Sont également prévus les travaux de construction de chalets sur l'aire du centre de loisirs. Il convient d'attendre les décisions prises par les assemblées régionale et départementale ainsi que celle des services de l'Etat pour connaître le montant de subvention accordé avant que d'entreprendre les travaux.

AMENAGEMENT DU SECRETARIAT :

Comme il a été ci-avant précisé, les locaux de la mairie abritent à la fois le secrétariat de la commune et celui du Syndicat Intercommunal pour l'Alimentation en Eau Potable des communes de Sioule et Morge, il conviendrait de donner à nos secrétaires l'espace suffisant pour pouvoir travailler dans des conditions plus favorables et mieux adaptées.

Des travaux d'aménagement des locaux jouxtant la salle du conseil devraient être entrepris en 1993 avec également l'aménagement d'une pièce pour les archives.



TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
Canalisations – Terrassement – V.R.D

s.a. BARBIERO

Siège social :
“LES VARENNES”
SAINT-VICTOR
03410 DOMÉRAT

Tél. 70 03 42 58

Fax : 70 64 29 01

14 JUILLET

Malgré des conditions climatiques peu favorables dans les jours précédents, la fête du 14 juillet a connu, cette année encore, un vif succès.

Les estivants, nombreux dans notre région, se réjouissent de pouvoir partager avec les gens de nos campagnes les joies et réjouissances de la fête nationale.

Très tôt le matin, tous les pêcheurs se sont retrouvés autour du plan d'eau dans le cadre du concours de pêche organisé par l'équipe d'Aimé TOURRET.

En fin de matinée, la cérémonie habituelle autour du monument aux morts devait rassembler les enfants des écoles et la population en présence de nos porte drapeaux et de la fanfare de MONTAIGUT-EN-COMBRILLE sous la conduite de Monsieur GIRAUDET



Le programme de l'après-midi était composé de deux courses, l'une sur le circuit goudronné autour du plan d'eau et l'autre en V.T.T.

De nombreux participants ont reçu de très beaux lots et coupes offerts par les commerçants et artisans locaux.



Merci à Daniel BASSI et son équipe pour l'organisation des courses.

Le soir, le buffet froid a toujours autant de succès et plus de 400 convives apprécièrent les mets préparés par nos cordons-bleus locaux.

Que toutes et tous soient ici remerciés pour leur dévouement, leur participation et leur désintéressement. Il est, en effet, rare de trouver autant de générosité.

Merci également à nos amis les Sapeurs-Pompiers de MONTAIGUT qui, une fois de plus, ont avec maîtrise donné un spectacle pyrotechnique de grande qualité.

Préparons d'ores et déjà la prochaine fête.



UNION SPORTIVE

L'équipe fanion a maintenu honorablement sa place en première division, tandis que la réserve retrouve le plus bas niveau.

Comme nous l'avons déjà déploré, notre effectif est réduit. Mettons à part les blessés, les militaires, ceux que retient leur travail, et nous devons faire des prouesses pour constituer deux équipes.

Pour la saison en cours, le nombre des licenciés reste sensiblement le même.

Le poste de gardien de nouveau vacant en équipe première, c'est le capitaine Joël PERRIN qui occupe désormais ce poste, le seul peut-être qu'il n'ait pas encore tenu. Nous espérons que le maintien en première division est à notre portée. Qui vivra verra !



Les principales satisfactions viennent de nos petits! Les poussins ont terminé le championnat en bonne position. Quant aux pupilles, bien placés en fin de première phase, ils ont été déclassés pour éviter les longs déplacements, mais ont participé à la finale complémentaire, occupant ainsi la deuxième place de leur poule.



Cette année, nous avons engagé une équipe de pupilles et une de débutants. Les premiers ont déjà disputé plusieurs matches et sont invaincus à leur grande joie ainsi qu'à celle de leur fidèle initiateur Robert NEUVILLE. Quant aux débutants, Patrick CHADEYRON se charge de leur encadrement et de leur transport. BRAVO à tous !

La subvention municipale s'ajoutant au bénéfice des manifestations habituelles, notre trésorerie reste saine et petits et grands s'adonnent à leur sport sans trop de frais.

Au cours de l'Assemblée Générale, le Président Marcel MOURAGNON faisait part de son intention de se décharger de ses responsabilités pour raison de santé. Trois vice-présidents désignés acceptaient de le seconder : Maurice COLAS, Robert NEUVILLE et Patrick CHADEYRON, le reste du bureau restant inchangé.

Notre repas amical, très bien servi par le C.A.T. de ST-ELOY-LES-MINES, s'est déroulé le dimanche 31 mai à partir de midi. Monsieur Jean-Pierre CHARBONNIER animait gracieusement la soirée, nous l'en remercions.

Le 23 août était organisé le challenge Christophe MAHE et Gérard MEUNIER, en souvenir de nos jeunes trop tôt disparus. Les équipes de LA CHAPELAUDE, HYDS, LOUROUX-DE-BOUBLE et LAPEYROUSE participaient à ce tournoi.

Vainqueurs, nos jeunes eurent le plaisir de conserver la magnifique coupe qui sera mise en jeu chaque année.



L'an dernier, nous annonçons la cessation d'activité de notre arbitre de ligue : Monsieur Alain FAYOL. Cependant, cette année, ce fidèle ami du Club et de l'arbitrage a décidé de se représenter à l'examen du mois de Décembre et de recommencer à un plus bas niveau évitant des déplacements trop éloignés. Qu'il soit remercié de nous mettre de nouveau en règle envers le statut de l'arbitrage.

Nos jeunes couples Joël BERTHON et Véronique et Yves GAUME et Monique nous ont permis de passer deux agréables soirées à l'occasion de leurs mariages. Nos vœux sincères les accompagnent sur la route du bonheur.



COMITÉ DES FÊTES

C'est par un week-end automnal que s'est déroulée la Fête Patronale qui a duré trois jours.

- Samedi après-midi : concours de boules en triplettes
- Samedi soir : Bal organisé par les Jeunes
- Dimanche matin : Défilé des Majorettes des Combrailles où nous sommes représentés par des jeunes filles de LAPEYROUSE
- Dimanche après-midi : Match et Fête Foraine
- Dimanche soir : Bal Musette
- Lundi après-midi : Course cycliste qui s'est terminée sous l'orage et distribution de friandises aux enfants à la sortie des écoles.

Tous les membres du Comité des Fêtes tiennent à remercier toutes les personnes qui aident à maintenir cette fête.



FOYER LAÏC

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas.

1992 a été faite de contretemps mais aussi de nouveautés. D'un côté, il y a eu moins d'activités traditionnelles mais de l'autre, une activité jeune a revu le jour : les Bals.

La principale nouveauté a été la création au sein du Foyer d'une section jeune dite "Club des Jeunes" qui compte une vingtaine de membres actifs.

Son bureau est le suivant :

* Présidente	: Christine LALLIOT
* Secrétaire	: Isabelle TOURRET
* Trésorier	: Patrick VIRMONT

Son but est d'organiser des loisirs pour les jeunes. Deux bals se sont déjà soldés par un brillant succès.

Mais ils n'oublient pas les anciens et c'est pour eux qu'ils viennent d'organiser un Bal Musette.

Les jeunes étant si souvent sujets à critiques, nous ne pouvons que féliciter et encourager ceux qui prennent de si bonnes initiatives.

Nos manifestations traditionnelles ont été peu nombreuses cette année.

Pour des raisons indépendantes de nous, nous avons été obligés d'annuler au dernier moment INTERJEUX 92 que nous avons préparé avec les jeunes de l'Union Sportive. Il n'y a rien de perdu puisque nous vous présenterons les jeux prévus au cours d'INTERJEUX 93.

En raison du mauvais temps, nous avons dû annuler, aussi au dernier moment, notre concours de boules.

Le calendrier de printemps étant très chargé, il nous a été pratiquement impossible de trouver une autre date sans gêner une autre société. Nous espérons avoir plus de chance en 1993.

Deux manifestations ont obtenu un franc succès :

- * la Potée Auvergnate
- * la Fête des Ecoles

Pour cette dernière, comme l'année précédente, un spectacle de qualité nous a été présenté par les enfants de BUXIERES et de LAPEYROUSE. Tous ces jeunes talents méritent un 10 sur 10 et nous ne pouvons que leur dire un grand BRAVO. Merci à tous sans oublier les enseignants et les intervenants qui ont eu, eux aussi, leur part de travail.



Malgré une entrée d'argent plus limitée que les années précédentes, nous avons continué à équiper notre salle en matériel et nous avons, comme par le passé, apporté notre aide financière aux activités de l'école. Pour 1992, celle-ci s'élève à environ 13 000 F.

Nous profitons du bulletin pour remercier la municipalité, sa subvention étant toujours la bienvenue, ainsi que vous tous, pour votre aide et votre participation à nos diverses manifestations.

Quelques dates sont déjà retenues pour 1993 :

- * 16 janvier : Assemblée Générale
- * 13 février : Potée Auvergnate
- * 18 avril : Fête des Ecoles

Les dirigeants et les membres du Foyer Laïc vous présentent leurs meilleurs vœux pour 1993.

LAPEYROUSE ANIMATION

L'association, à son assemblée générale du 17 novembre 1992, a renouvelé le bureau comme le prévoient les statuts tous les trois ans. En voici la nouvelle composition :

* Présidente	: Raymonde ROBEYROLLE
* Vice-Présidente	: Eliane MANSERI
* Secrétaire	: Christiane MICHARD
* Trésorière	: Nadine MICHEL

Autres membres : Yvonne ARNAUD, Louise BIARD, Lucienne BUVAT, Nicole CLAVELIER, Jeanine GAUVIN, Henri GUILLOT, Josette KIEFFER, Marie-Laure MANSERI.

Nous regrettons vivement le départ pour des problèmes de santé de Mesdames Monique MERITET et Gisèle THEVENIN. Elles avaient l'une et l'autre une excellente approche des enfants à qui elles faisaient profiter pleinement de leur dynamisme et de leurs talents artistiques.

L'année 1992 a été marquée par diverses activités :

* la préparation puis la réalisation de la séance récréative du 7 mars.



* les sorties de printemps : poney et piscine pour le ravissement des jeunes.

* les randonnées pédestres de chaque saison.

* le voyage au pays de Georges Sand : visites du château de Nohant, de la poterie de la Vallée Noire, de Gargillesse, du barrage d'Eguzon, des Pierres Jaumâtres.

Un programme assez chargé -il ne fallait pas aller si loin pour rien- a conduit à une rentrée tardive qui n'a entamé la bonne humeur de personne.

* la présentation de nos numéros de théâtre (enfants et adultes) à HYDS où nous avons été sollicités par l'Association de Parents d'élèves.



L'année 1993 a ses promesses avec une adaptation à une nouvelle formule.

En effet, l'association est confrontée à un problème. Créée pour l'organisation des loisirs des enfants de LAPEYROUSE, il se trouve qu'elle ne correspond plus à un besoin.

Le temps libre des jeunes est actuellement "bouffé" par de nombreuses activités dont ils ont le choix.

De cela, nous nous réjouissons.

Le secteur rural a été trop longtemps isolé.

En conséquence de cette situation, suite à des échanges avec Madame DUBOISSET, il a été décidé de mettre en place une collaboration avec l'Ecole, collaboration qui se présente pratiquement ainsi :

* nos trois animatrices de randonnées : Lucienne, Eliane et Jeanine encadreront des promenades d'élèves le mercredi après-midi, une fois par mois, en accord avec les maîtres qui désigneront un centre d'intérêt : cueillette de feuilles, de champignons, de fleurs, etc...

* nos deux animatrices du Club Théâtre : Raymonde et Christiane monteront une pièce en formant les enfants lors d'une inter-classe (12 H 30 à 13 H 30) un jour de la semaine pendant le 2ème trimestre. Cet exercice débouchera sur une présentation à la Fête des Ecoles.

Nous sommes heureux de cette solution qui nous permet de ne pas faillir à notre vocation première : le service de la jeunesse.

Par ailleurs, nos activités propres continueront comme l'an dernier, soit : randonnées, sorties poney et piscine, voyage de juillet.

Spécialement pour les adultes, nous prévoyons :

* une mise au point de séances de tennis de table, le responsable en étant : Henri GUILLOT.

* deux prestations théâtre : l'une le 10 janvier à MOUREUILLE (demande formulée par le Club des Aînés), l'autre le 13 janvier à la Maison St-Louis de COMMENTRY.

* la mise en scène de pièces nouvelles à jouer à l'automne.

Nous souhaitons le bon accueil de nos projets et nous vous remercions de bien vouloir les encourager, en temps voulu, par votre présence.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

La chasse : on aime, on tolère ou on déteste.

Personne ne reste insensible. Notre passion fait couler beaucoup d'encre et anime bien des débats. Pour nous chasseurs, c'est une communion avec la nature, le goût de l'imprévu, le succès parfois, mais à coup sûr, une fatigue saine assurée au terme d'une journée bien remplie.

Sans avoir la prétention de convertir les opposants de la chasse, nous les invitons à partager nos moments d'évasion et peut être en tireraient-ils des conclusions moins hâtives ?

En effet, comment définir ce fabuleux gibier que l'on caresse si souvent des yeux avant de le faire du bout des doigts. Lorsque l'on respecte les règles, on ne peut pas rougir d'être chasseur mais tout simplement en être fier.

Défendons notre sport tant controversé, en le faisant mieux connaître de tous et souhaitons que la chasse populaire puisse survivre à toutes ces pressions.

L'heure est donc venue de faire le bilan de la saison écoulée.

Elle a été moyenne pour le petit gibier. Le lapin demeure assez rare. Les perdreaux étaient au rendez-vous mais en les chassant tard dans la saison, ils se défendent très bien et le tableau reste modeste. Le lièvre est toujours le gibier de base avec un léger recul par rapport à l'année précédente.

Le gros gibier se porte bien.

Cinq bracelets de chevreuil ont été attribués et le plan de chasse a été réalisé entièrement. Les sangliers traversent régulièrement la commune, certains d'entre eux y ont même trouvé la mort.

Grâce aux battues qui se déroulent chaque dimanche jusqu'à fin février, et à nos piégeurs, nous parvenons à contenir les nuisibles.

Le président et les sociétaires remercient tous les propriétaires, la municipalité ainsi que toutes les personnes qui oeuvrent pour une bonne marche de la société. Ils vous souhaitent également une excellente année à tous.



C.A.T.M.

Une sympathique manifestation a eu lieu, dimanche 18 octobre dernier, au monument aux morts de LAPEYROUSE, à l'occasion d'une remise de médailles.

Après un dépôt de gerbe au monument, effectué par Monsieur André CARTE, Président des C.A.T.M., c'est à Monsieur Noël JAUBERT, Président des Anciens Combattants, que revenait l'honneur de remettre les médailles du mérite fédéral.



Cette décoration a été décernée à trois combattants : Messieurs Guy TOURRET (Président fondateur de l'association), Paul MEUNIER et Jean CHAINON.

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur a été offert à tous les participants.

Cette journée s'est terminée par un repas pour les C.A.T.M..

CLUB 3^e AGE

11 JANVIER 1992 : chaque année, l'Amicale des Anciens de LAPEYROUSE-BUXIERES tient son Assemblée Générale pour la fête des Rois suivie d'un déjeuner gratuit. Sur les 200 adhérents inscrits sur les listes, 130 participaient à cette journée, si appréciée de tous, au cours de laquelle un vote avait lieu pour le renouvellement d'un tiers des membres du Conseil d'Administration.

A la fin du repas avait lieu le dépouillement, les candidats étaient Messieurs Camille RABAIX, Fernand BOUCULAT, Aimé BERTHON, Robert BOUCHARDON, Denis CARTE. Tous furent élus à l'unanimité, l'annonce des résultats donnait lieu à des applaudissements de la part de l'assistance. Chanteurs, conteurs et danses animèrent cette fin de soirée qui se termina par la soupe à l'oignon.

4 AVRIL 1992 : l'animation régnait déjà aux abords de la salle de la cantine avant midi. On y venait de tous les villages des deux communes, ils étaient 130 à prendre place autour des tables accueillantes, bien décidés à passer une agréable journée, oubliant les soucis quotidiens. C'est dans cette ambiance chaleureuse, chaque fois renouvelée; que cette journée se déroula. Après le déjeuner, Monsieur Gérard LENA nous a interprété de vieilles chansons devant une assistance silencieuse. Les sympathiques musiciens prirent la relève et la journée se termina par la soupe à l'oignon.

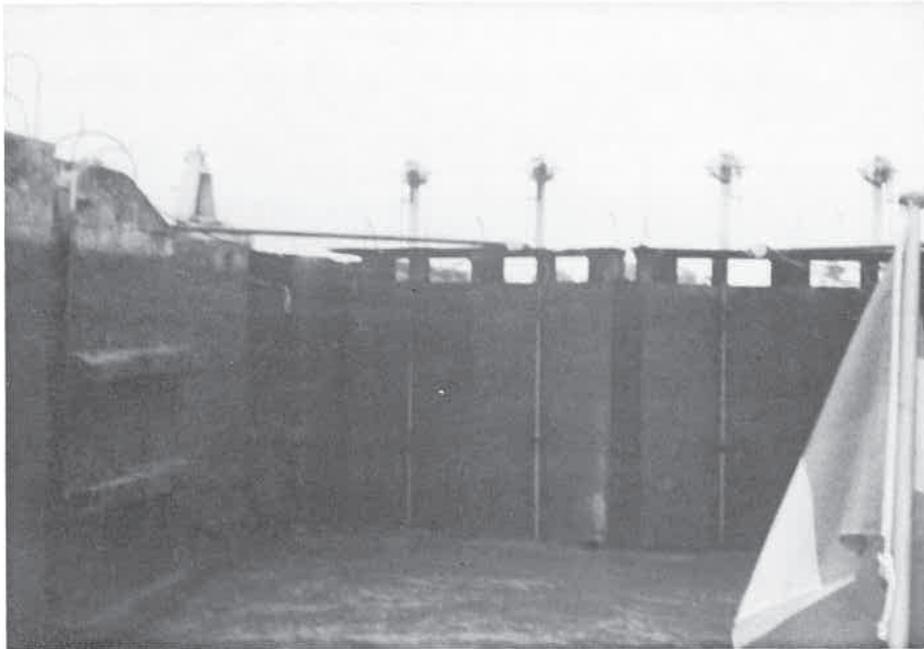
13 JUIN 1992 : c'était le jour de la sortie promenade en direction de DIGOIN.



Dès 8 heures du matin, ils étaient 52 à occuper les points de ramassage habituel où devaient les prendre les confortables cars TIXIER.

Arrivée à DIGOIN à 9 H 30 : visite du centre de la documentation de la céramique où l'on a pu admirer de la belle vaisselle d'autrefois et d'aujourd'hui. Le guide nous a expliqué d'où venait l'expression "jus de chaussettes", dans une cafetière en céramique, on mettait le haut d'une chaussette pour filtrer le café.

A 12 heures, embarquement à bord du bateau où un déjeuner nous a été servi copieusement. Nous avons ensuite passé six écluses pour arriver vers 15 heures à PARAY-LE-MONIAL.



Nous avons pu voir de beaux monuments, la Basilique, la façade de l'Hôtel de Ville renaissance, la Tour Saint-Nicolas, la Chapelle de la Colombière et le sanctuaire de la visitation.

Vers 18 heures, retour, arrêt à DOMPIERRE-SUR-BESBRE où l'on a pu se désaltérer avant l'arrivée à LAPEYROUSE à 20 H 30.

10 OCTOBRE 1992 : les anciens de LAPEYROUSE-BUXIERES se réunissaient à la salle de la cantine. Ce jour-là, ils étaient 110 à partager un succulent déjeuner préparé par leurs habituels traiteurs Monsieur et Madame ROCHE.

Vers 16 H 30, les responsables ouvraient la partie réservée aux divertissements, chanteurs, chanteuses se succèdent devant le micro, ils intéressent l'assistance dont il est parfois difficile d'apaiser le bruit à la fin d'un repas copieusement

arrosé. Puis c'est l'arrivée sur scène de Jean-Philippe, Béatrice et Pascal. On a su prouver qu'on avait toujours bon pied, bon oeil en prolongeant cette journée par une valse, un tango, etc... Pour terminer, la soupe à l'oignon fut servie et il était temps de se quitter en se disant à l'année prochaine.

Comme les années précédentes, très sensibles aux nombreux dons et subventions qui ont été attribués, l'Amicale des Anciens, ses responsables, ses adhérents tiennent à exprimer leurs plus vifs remerciements à la municipalité de LAPEYROUSE, la municipalité de BUXIERES, la Société Minière, la Société de Chasse "La Lapeyrousienne", Monsieur et Madame ROCHE et les donateurs individuels ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à notre succès 1992.

Toutes les personnes qui sont retraitées peuvent, si elles le désirent, rejoindre leurs aînés en faisant partie de l'Amicale, elles rencontreront des amis d'enfance, pour cela, il suffit de se faire connaître auprès des responsables.

Entreprise **René MONTEIL**

S.A.R.L. au capital de 600.000 F

TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENT — ASSAINISSEMENT — V. R. D.
TRANSPORT — LOCATION MATÉRIEL

R. N. 144 - Côte de La Boule
63700 SAINT-ÉLOY-LES-MINES

Téléphone : 73.85.01.69
FAX : 73.85 17.66

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

17 JANVIER 1992 : Mathilde, Marie, Suzanne FRANCON.. MONTLUCON
21 MARS 1992 : Quentin, Pierre BARICHARD..... MONTLUCON
06 JUIN 1992 : Camille, Jean, Fabrice BRUN MONTLUCON
01 JUILLET 1992 : Pierre-Yves, Fabien, Emmanuel
BERTHON.....MONTLUCON

MARIAGES :

13 JUIN 1992 : Thierry, Michel THOMAS et Nathalie TOURET
27 JUIN 1992 : Laurent VALLET et Evelyne, Josette
PROVIDENCE
22 AOÛT 1992 : Yves GAUME et Monique, Lydie BERTHON
14 NOVEMBRE 1992 : Patrice ALMECIJA et Carine, Martine, Sylvie
ROBIN
21 NOVEMBRE 1992 : René, Emile MARTIN et Mireille, Monique
FONTEIX

DECES :

19 DECEMBRE 1991 : René BERTHON MONTLUCON
24 JANVIER 1992 : André MOINS AIGUEPERSE
3 MARS 1992 : Baptiste DUBOISSET VICHY
16 MARS 1992 : Antoine, Jacques BARTHOUX St-POURCAIN
20 AVRIL 1992 : René TOURET..... DESERTINES
31 MAI 1992 : Ginette, Marie-Louise DECORPS
épouse CHASSAGNETTE..... LAPEYROUSE
19 JUIN 1992 : Henri, Pierre COUSIN DESERTINES
29 JUIN 1992 : Aimé, Louis RABAIX LAPEYROUSE
20 JUILLET 1992 : Marcel, Alexandre MONCELON MONTLUCON
4 AOÛT 1992 : Suzanne, Germaine SINTUREL MONTLUCON
10 SEPTEMBRE 1992 : René, Pierre MICHEL CLERMONT-FD
26 OCTOBRE 1992 : Lucie, Maria LAFANECHERE veuve.. BOURBON-
LECHIER L'ARCHAMBAULT
29 OCTOBRE 1992 : Adrien, Félicien CAMELOT DESERTINES
28 NOVEMBRE 1992 : Laurence FAYARD épouse SIMESAK CLERMONT-FERRAND

*vous êtes tous
conviés à la:*

**REUNION
PUBLIQUE**

d'information.

*dimanche 24 janvier
10h.*

Salle de la mairie.